

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**Montréal métropolitain + hebdo**

*Montée Monette, à Saint-Philippe*

## **Fermeture du pont de la montée Monette au-dessus du ruisseau Saint-André à compter du 8 août en prévision de sa reconstruction**

**Longueuil, le 29 juillet 2022** – Le ministère des Transports informe les usagers de la route que le pont de la montée Monette, au-dessus du ruisseau Saint-André à Saint-Philippe, sera complètement fermé à compter du 8 août, en vue de sa reconstruction qui a été annoncée en février 2022. Des détours seront à prévoir jusqu'à la réouverture du pont, prévue en décembre 2022. Les usagers de la route sont invités à prévoir leurs déplacements en conséquence.

### **Gestion de la circulation à compter du 8 août**

La montée Monette sera complètement fermée à la hauteur du rang Saint-André, jusqu'à la réouverture du pont du ruisseau Saint-André, prévue en décembre 2022.

- Durant cette période, la circulation locale sur la montée Monette restera possible entre la route 217 (route Édouard VII) et le ruisseau Saint-André.
- Les usagers de la route sont invités à planifier leurs déplacements sur le réseau local en fonction de leur destination et de leur moyen de transport.
  - Alternatives pour les usagers circulant sur l'autoroute : bretelles pour *Saint-Jacques-le-Mineur/Saint-Édouard* (n° 29) de l'autoroute 15 ou pour *Candiac/Saint-Philippe* de l'autoroute 930.

Un parachèvement de quelques semaines est prévu pour terminer les travaux durant le printemps 2023. Les détails pourront être précisés après la réouverture du pont prévue en décembre 2022.

Des travaux plus bruyants seront réalisés par moment. Afin de limiter les répercussions sur les riverains, les interventions se feront généralement durant le jour, la semaine. Le Ministère remercie les usagers de la route et les riverains de leur compréhension et leur collaboration durant la réalisation des travaux.

Le début du chantier pourrait être reporté en cas de contraintes météorologiques ou opérationnelles. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

**Pour information :**  
Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports  
Tél. : Montréal : 514 873-5600  
Québec : 418 644-4444  
Sans frais : 1 866 341-5724